

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DANS LA FONCTION PUBLIQUE

OUTILS ET MÉTHODE POUR CONCILIER EFFICACITÉ ET QUALITÉ DE SERVICE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions et notamment les impacts de la crise sanitaire en matière de démarche QVT

LA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) : UNE RÉPONSE AUX MUTATIONS ACTUELLES DES ORGANISATIONS

- › QVT : de quoi parle t-on ?
 - › Respecter les textes applicables aux 3 Fonctions Publiques et le Plan Santé 2021-2025
 - › intégrer les enjeux, le rôle et les responsabilités de la Direction
 - › Combiner performance, efficacité et qualité de service
 - › Identifier les 6 axes de la boussole ANACT
 - › Relier démarche QVT et projets de changements institutionnels - situation de crise
- Atelier : les enjeux d'une démarche QVT pour une structure publique

LA DÉMARCHE QVT : UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE CONDUITE EN MODE PROJET

- › Une démarche pluridisciplinaire portée par la direction : rôle des différents acteurs (RH, IRP, Service de prévention et santé au travail, encadrement, agents...)
 - l'importance d'un langage commun autour de la démarche
 - la fonction RH, garante du co-pilotage d'une démarche QVT réussie
- › Passer de la prévention des RPS à une démarche QVT
 - le lien RPS/QVT/DUERP
 - les principales nuances dans les démarches
 - la combinaison entre les facteurs de risques RPS et les six axes de la boussole QVT
- › Une démarche structurée : les quatre étapes incontournables de la démarche
 - la clarification de l'objectif avec la Direction
 - le diagnostic : où en sommes nous au sein de la structure ?
 - l'expérimentation, les ajustements et le suivi
 - le déploiement et la pérennisation

Atelier : argumenter pour convaincre face aux freins, obstacles ou objections possibles en matière de QVT

Atelier : constituer un COPIL efficace

LE DIAGNOSTIC QVT : PASSER DE L'ÉTAT PRÉSENT À L'ÉTAT DÉSIRÉ

- › Bâtir une feuille de route
 - le choix des axes d'expérimentation : la boussole QVT comme repère
 - › Passer de l'état des lieux à l'identification des axes d'expérimentation
 - l'expression des agents autour de leur travail réel
 - la combinaison avec les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire
 - les outils de diagnostic (enquête, baromètre, groupe de travail, espace de discussion, questionnaire...)
 - › Mettre en place un plan de communication adapté
- Cas pratique : travail autour des indicateurs QVT pertinents et leur suivi

LA DÉMARCHE QVT : UNE DÉMARCHE EMBARQUÉE APPRENANTE

- › Mobiliser, susciter l'engagement par une démarche participative et apprenante
 - développer le sens au travail et le sentiment d'appartenance institutionnel
 - permettre l'expression des désaccords et les débats contradictoires dans des espaces de discussion
 - agir sur les comportements managériaux
 - droit à la déconnexion : où en êtes-vous ?
 - les leviers RH dans la fonction publique : reconnaissance, entretiens formels et informels...
- › Expérimenter et déployer
- › Assurer le suivi

Atelier pratique autour des leviers d'actions sur les axes d'expérimentation

Synthèse : autodiagnostic "ma structure est-elle prête pour une démarche QVT et les éventuels points de vigilance dans mon établissement"

OBJECTIFS

- Initier une démarche QVT en tenant compte des enjeux de santé, de bien-être et de Qualité de Vie au Travail (QVT) dans sa fonction publique.
- Suivre les étapes incontournables d'une démarche QVT.
- S'inscrire dans une logique de projet collectif avec une démarche structurée.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation animée par une consultante RH et IPRP, apportant une réelle méthode de réflexion et de travail, via des ateliers pratiques et échanges
- Enrichi des textes de référence et d'exemples concrets, chacun repartira avec des repères stratégiques et opérationnels, une méthodologie et des outils pour une mise en pratique effective
- Cette formation apporte à toute personne ayant pour mission de mettre en place une démarche QVT dans sa structure, une approche globale structurée et structurante.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

DRH, RRH et Chefs de projets RH, responsables prévention des risques professionnels, managers opérationnels, représentants du personnel, chargé de mission QVT

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 605 € HT - Réf : VRH-QVTP

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 27 et 28 juin 2024

Paris Montparnasse :
les 11 et 12 avril 2024
les 7 et 8 novembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
 Prénom.....
 Fonction.....
 E-mail
 (obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
 Tél. (ligne directe).....
 Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre.....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).

Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse.....

Code postal | | | | | Ville.....

Téléphone..... Fax.....

N° d'identification (TVA intracommunautaire).....

Code APE / NAF N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe) E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail.....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....

Numéro de prise en charge.....

Adresse de votre OPCO.....

.....

Code postal | | | | |

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

.....

.....

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO